

### LE RESEAU 2018

#### Etat général

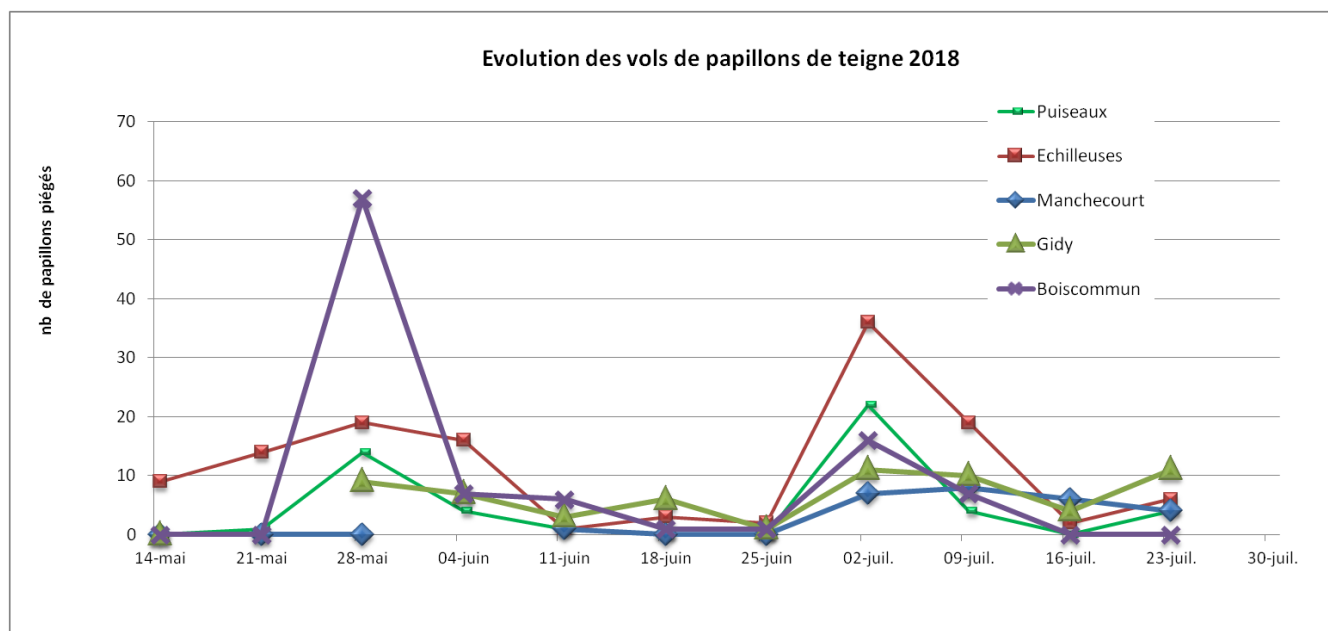
Cette semaine, **24 sur les 26** parcelles du réseau font l'objet d'au moins une observation.

### NUISIBLES ET PARASITES

### TEIGNES

#### Contexte d'observations

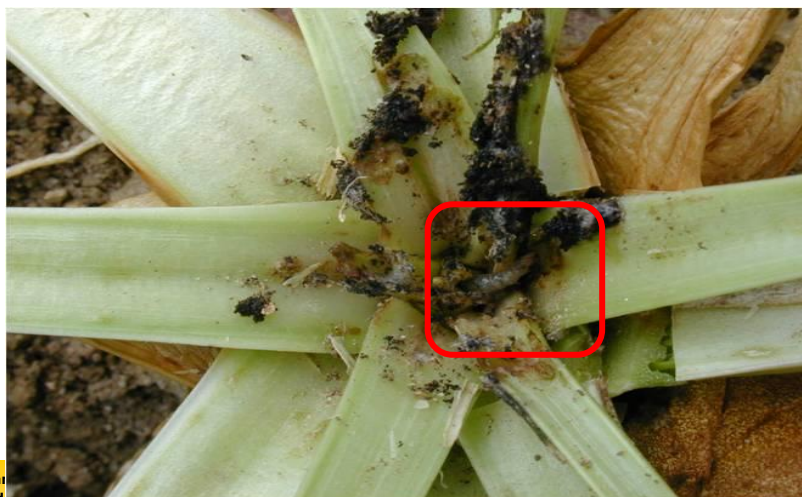
Sur les 5 sites renseignés après l'accalmie des quinze derniers jours, une faible reprise des vols est constatée cette semaine.

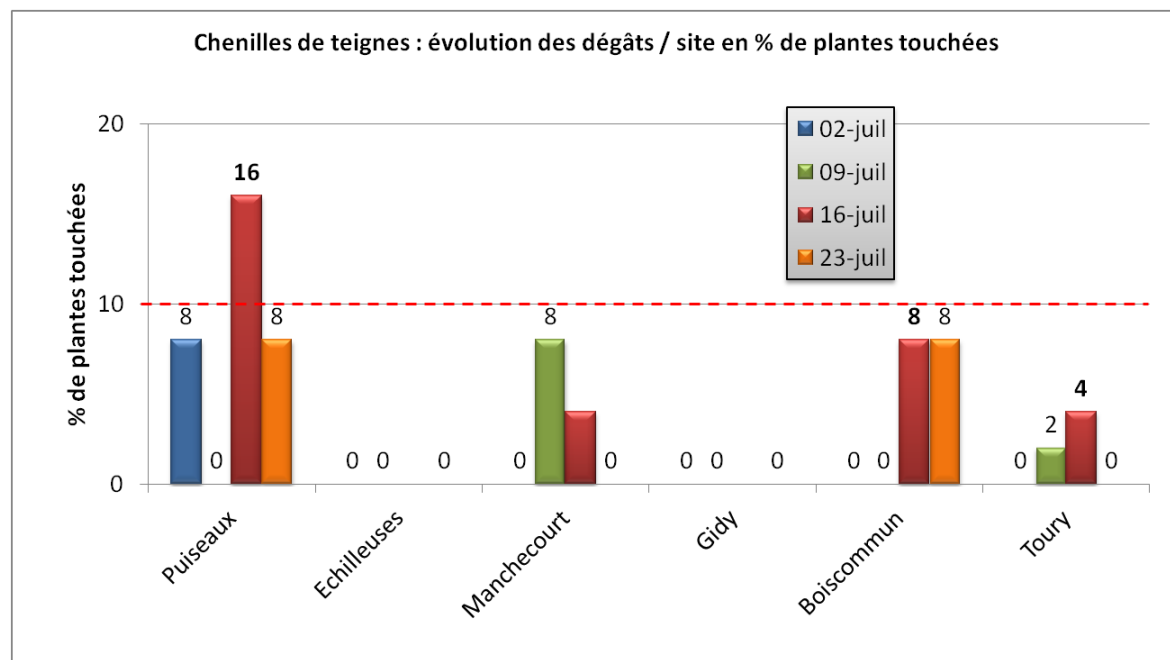


#### Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

Comme illustré ici l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



**Observations de la semaine :**

Depuis l'apparition des premières chenilles il y a trois semaines, les dégâts évoluent lentement. Deux parcelles (Puisseaux, Boiscommun) **se rapprochent du seuil de nuisibilité**. Il s'agit de **cultures sèches** ou le stress hydrique est assez marqué.

Il conviendra de surveiller l'évolution de ce parasite **en l'absence de pluies orageuses** dans les parcelles non irriguées dans les semaines à venir.

**MALADIES DU FEUILLAGE**  
**CERCOSPORIOSE / OÏDIUM / RAMULARIOSE / ROUILLE**

**Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis** par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de protection avant le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Toutes régions	5 %	20%	25 %

## CERCOSPORIOSE



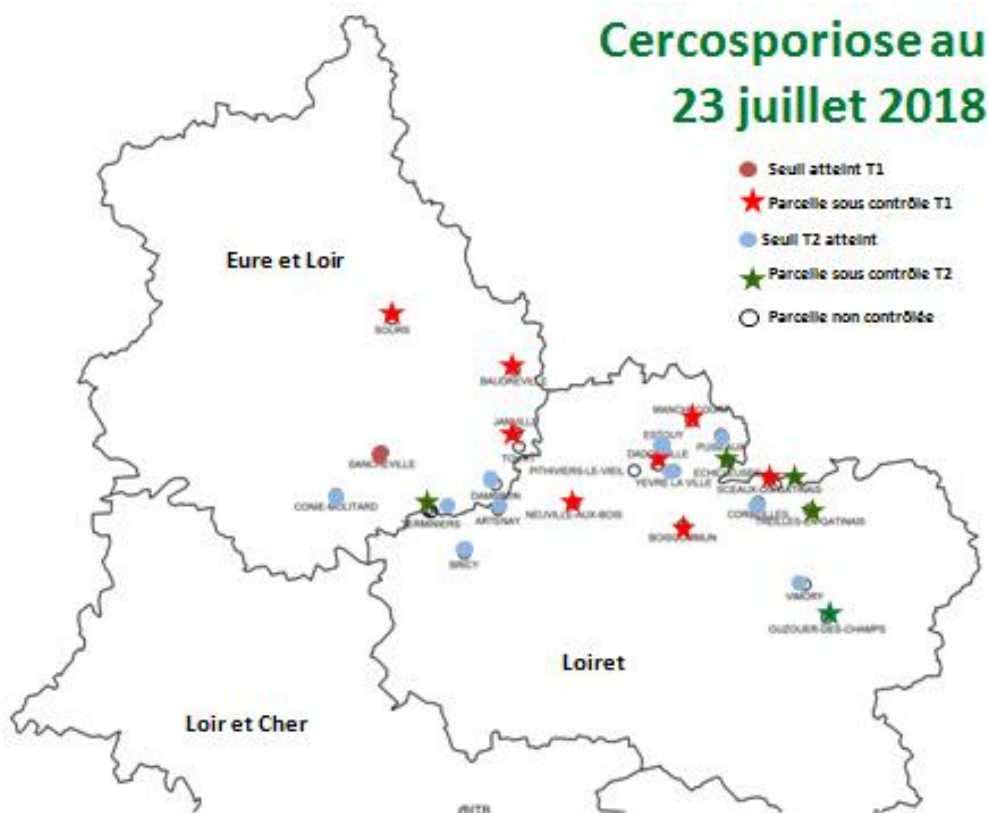
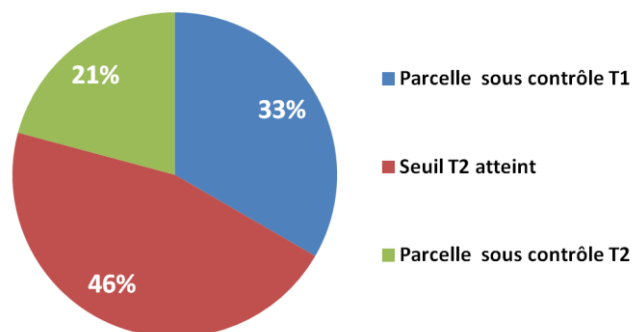
Sur 24 parcelles renseignées :

- 33 % sont sous contrôle d'un **premier traitement**
- 21 % sont sous contrôle d'un **deuxième traitement**
- 46 % atteignent le **seuil de nuisibilité T2**

Durant cette dernière semaine sous l'effet de l'irrigation ou de quelques pluies orageuses l'évolution de la cercosporiose est **importante et préoccupante**. Notamment dans les parcelles emblavées avec des variétés sensibles.

En **cultures sèches**, l'évolution est fortement **ralentie** par le stress hydrique qui s'intensifie.

Cercosporiose au 23 juillet (24 parcelles contrôlées)



Au 23 juillet la pression cercosporiose se généralise à l'ensemble de la région Centre de l'Est vers le Sud Ouest.

**ROUILLE ET RAMULARIOSE**

La pression pour ces deux maladies reste anecdotique et ne permet toujours pas la publication d'une carte de risque. Seules les parcelles d'Autroches et Terminiers présentent 44% et 11% de feuilles touchées par la rouille.

Quant à l'oïdium il n'est toujours pas signalé dans le réseau.

**RHIZOMANIE****Contexte d'observations**

Les symptômes sont bien visibles **depuis plusieurs semaines** : des zones de parcelles ou des plantes isolées flétrissent, leur pivot est atrophié et lignifié de couleur brune, ceci indépendamment de l'état hydrique des sols.



Symptômes de rhizomanie **sur racines et feuilles** au 10 juillet 2018 :  
Flétrissement et jaunissement des plantes touchées puis lignification et destruction du pivot.  
Avec pour conséquence un **défaut d'alimentation** et apparition de **carences induites** en éléments minéraux (azote, magnésie....)

Le choix de variétés très résistantes à la rhizomanie doit permettre de limiter l'impact sur le rendement dans les zones à risques.

Il **est essentiel** de bien identifier les **nouvelles situations** susceptibles d'apparaître en dehors des zones historiques afin d'adapter le choix variétal pour les rotations futures.

N'hésiter pas à contacter votre délégation ITB Centre Val de Loire durant la période estivale **pour un diagnostic dans l'une ou l'autre de vos parcelles concernées.**



Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le  
« **BSV Adventices** »

[www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/sbt/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices/](http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/sbt/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices/)



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

